

Avril 2021

La première réunion de Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) a eu lieu vendredi 9 avril 2021. La direction a annoncé considérer l'option d'une **campagne de promotions avec mise au mini** du salaire de la nouvelle position (si salaire inférieur à cette position), **et ne ferme pas la porte à des augmentations**. Lors de la réunion de cadrage au niveau groupe (vendredi matin), la direction a d'ailleurs fait mention d'augmentations générales (AG). Le montant de l'augmentation sera un des sujets des prochaines réunions.

Stopper la fuite des savoir-faire

La CGT a rappelé que malgré la baisse du trafic aérien, Airbus a pu maintenir un niveau de livraison important en 2020 et conserve un carnet de commande confortable de près de 10 ans de production. Airbus reste le premier fabricant d'avions civils en 2021, et va le rester pour de nombreuses années. C'est le signe de la confiance des compagnies aériennes dans la fiabilité et la performance des avions Airbus. Développer et produire des avions fiables et performants, c'est la preuve des qualifications et des savoir-faire des salariés.

Cependant, avec le Plan de Suppression d'Emploi (PSE), Airbus a fait partir de nombreux collègues expérimentés et de plus en plus de salariés démissionnent en raison des reculs subis ces dernières années et du manque de reconnaissance. Pour conserver ces savoir-faire, Airbus doit rester attractif pour préparer et préserver l'avenir.

Une politique ambitieuse d'augmentations générales et de promotions

Lors de la réunion, la CGT a revendiqué un **effort significatif sur les promotions et des augmentations générales de haut niveau** y compris pour les cadres. C'est ce que demandent à plus de 95% les salariés que nous avons consultés avec notre enquête NAO sur les différents sites (plus de 1000 répondants). Après 18 mois sans AG et 1 an sans promotion, pour la CGT il n'est pas envisageable d'avoir une nouvelle année de gel des salaires et zéro reconnaissance des qualifications et de l'expérience acquise.

Mettre en place la subrogation

La CGT a également demandé que soit mis en place le **principe de subrogation**. C'est un système existant dans certaines entreprises (par exemple SAFRAN), qui permet le maintien du versement du salaire par Airbus en cas d'arrêt maladie. C'est Airbus qui doit ensuite se faire rembourser par l'assurance maladie. Pour le salarié, cela permet d'éviter les difficultés financières de fin de mois lorsque l'assurance maladie met plusieurs semaines à faire le remboursement.

Réduire le temps de travail et relancer l'emploi

Pour la CGT, les **NAO doivent aussi être l'occasion de discuter de la politique de l'emploi**. Le travail ne manque pas, au contraire. Avec les départs liés au PSE, la ré-internalisation de la charge de travail de la sous-traitance, l'activité partielle et l'augmentation des cadences en cours et à venir, les salariés subissent une intensification du travail. Dans le même temps, selon l'INSEE, sur la filière aéronautique au niveau région grand sud-ouest, plus de 8800 emplois ont été détruits en 2020. **C'est par la relance des embauches et la réduction du temps de travail que la crise sociale pourra être évitée.**

